

la nouvelle lettre

Directeur de la publication : J. GARELLO
Commission Paritaire 63570

N° 806 – 25 Septembre 2004

Hebdomadaire 1 €

EDITORIAL

LA REFORME DE L'ETAT

La seule réforme fondamentale consiste à remettre l'Etat à sa juste place dans la société française.

Si l'on devait renoncer aujourd'hui, pour des raisons d'opportunité politique, à atteindre cet objectif, quelques amendements dans le fonctionnement actuel de l'Etat pourraient avoir une vertu pédagogique et préparer le chemin pour une vraie réforme.

Ces réflexions me sont inspirées par la préparation des « Premières Rencontres pour la Réforme » qui se tiendront à Paris mercredi prochain 29 septembre. A cette occasion j'ai eu en effet l'occasion de discuter avec les administrateurs de l'ALEPS sur ce que notre association pourrait bien proposer d'utile actuellement. Malheureusement l'utilité ne se mesure aujourd'hui en France ni par l'urgence ni par l'importance des réformes

53.76 493.44 TD -0.216 pouéf 48 Tc (s) Tj-0.12 Tc (d53.76 4-0.156 Tc (') Tj-0.) Tj-0..

gaspiller l'argent des contribuables, l'Etat finit par échouer lamentablement dans ses « fonctions régaliennes ». Etat omnipotent, Etat impotent.

Par exemple, faute de maîtriser la criminalité, l'Etat cherche à se faire passer pour sécuritaire en offrant des protections de second rang : sécurité routière, sécurité alimentaire, sécurité médicale, protection de l'environnement. Protections tout aussi illusoire que les autres interventions de l'Etat, mais intrusion inadmissible dans la sphère privée et réduction de la liberté individuelle.

« A l'intérieur de sa sphère l'Etat ne saurait avoir trop de pouvoir. A l'extérieur il en aura toujours trop ». Cette maxime de Benjamin Constant résume le problème : à vouloir s'occuper de tout, l'Etat ne s'occupe de rien de ce qui le légitime.

Voilà en quels termes, de mon point de vue, les libéraux doivent poser le problème de la réforme de l'Etat. On nous dit : « pas faisable dans ce pays, ni pour l'instant ». Alors que faire ?

On peut à contre cœur songer à quelques aménagements de l'Etat actuel, apporter quelques soins d'urgence. Ils ne dispenseront jamais de l'opération chirurgicale, mais ils auront le mérite d'attirer l'attention sur le choix de société à faire. A mon sens, la réforme « transitoire » consiste à aménager, voire à supprimer, le statut de la fonction publique, qu'il s'agisse de celui des fonctionnaires (initié sous Vichy et exigé par les communistes en 1945), des hospitaliers et des agents territoriaux (très proches de celui des fonctionnaires et mis en place par les socialistes après leur victoire en 1981). Ce statut est un triple défi : à la responsabilité, à la mobilité, à la productivité. Il n'y a aucune raison pour que les Français au service de leurs compatriotes contribuables échappent à tout effort, à tout contrôle et à toute sanction : qu'ils soient tous soumis à des contrats de droit privé (à l'exception peut-être des fonctionnaires « d'autorité » mettant en œuvre la coercition publique).

Quoi qu'il en soit et sans trop d'illusions, je souhaite bon vent à ceux qui courent à l'aventure des réformes. Nos amis députés réformateurs sont courageux de tenter une percée en cette direction, et doivent en être remerciés. Mais il faut aussi aller plus loin que le faisable, jusqu'au souhaitable.

Jacques Garelo

Conjoncture

« LA PLUS FORTE DEGRADATION FINANCIERE DE L'HISTOIRE DE LA SECU »

Après l'épisode de la réforme DOUSTE-BLAZY, qui allait sauver la sécu, revoilà le déficit. Et il est d'une telle ampleur qu'il paraît évident que le plan gouvernemental ne pourra en rien régler le problème. Les chiffres publiés par la Cour des comptes sont sans appel. Ceux que vient de publier le ministère de l'emploi sur l'ensemble des transferts sociaux en disent plus qu'un long discours sur la socialisation de la France : étatismes et déficits, voilà qui caractérise notre protection sociale.

Les transferts sociaux représentent 30% du PIB

Il faut tout d'abord replacer cet épisode du déficit de la sécurité sociale dans un ensemble plus vaste, celui du total de la protection sociale en France. En 2003, la France a consacré 465 milliards d'euros à sa protection sociale. C'est un chiffre en pleine dérive, qui progresse de 4,9% en une seule année (pendant que le PIB augmentait de 0,5% !). Désormais, les transferts sociaux atteignent 30% du PIB, près du tiers de la richesse nationale. Et cela, bien entendu, sans compter le reste des dépenses publiques, de l'éducation à la défense. Il s'agit là seulement de dépenses de redistribution étatique : retraites, maladie, famille, chômage, pauvreté, etc.

Il n'y a là aucun équivalent dans le monde des économies de marché, même dans les régimes les plus sociaux-démocrates ; car désormais, avec de tels chiffres, la France n'est plus sociale-démocrate, elle est socialiste. N'oublions pas ce que GISCARD d'ESTAING avait déclaré : le socialisme commence avec 40% de prélèvements obligatoires : nous en sommes à 45% et 55% de dépenses publiques (il est vrai que les 40% avaient été franchis sous GISCARD...).

Au sein de ces dépenses la vieillesse représente, avec 43%, la part la plus importante et elle ne cesse d'augmenter avec le développement de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) et surtout, à partir de l'année prochaine, l'arrivée à l'âge de la retraite des « baby-boomers » d'après guerre. A l'évidence, la réforme de l'an dernier, par son refus de la capitalisation, n'a pas réglé le problème. Le chômage

pour sa part représente 7,3% des dépenses sociales (en hausse de 14,4% en 2003) et la famille, dont la part ne cesse de se réduire, 8,2% seulement.

Reste enfin la maladie, qui représente 28,8% des prestations de protection sociale. Ce n'est donc pas la part la plus importante. Mais c'est celle dont la dérive actuelle est la plus forte et qui creuse le déficit global. Le régime général de la sécu aura connu un déficit record en 2003 de 11,5 milliards d'euros, soit trois fois plus qu'en 2002 (3,4 milliards). Ce chiffre pourrait atteindre 14 milliards en 2004. La trésorerie du régime général a été dans le rouge 311 jours en 2003 !

11,9 milliards de déficit pour l'assurance-maladie

C'est la branche maladie qui représente à elle seule plus de la totalité du déficit, avec 11,9 milliards d'euros en 2003 (contre 6,1 en 2002). Le fameux ONDAM (objectif national des dépenses d'assurance-maladie), fixé par l'assemblée nationale, de manière totalement arbitraire et sans mécanisme pour le faire respecter, a été pulvérisé de 1,24 milliards. Pour la Cour des comptes, cet emballement était totalement prévisible, puisque aucune mesure de maîtrise n'avait été prise. La Cour considère que cette dérive est « en grande partie imputable à des décisions publiques », telles que la mise en place des 35 heures à l'hôpital.

Les sages de la rue Cambon dénoncent particulièrement certains abus, comme les admissions en affections de longue durée (qui donnent droit à une couverture à 100%), en hausse de 41% entre 2000 et 2003. Ni le coût de chacune de ces maladies, ni même le nombre de patients n'est connu, ce qui en dit long sur la transparence de la sécu. De même, l'augmentation des dépenses de transports en ambulance (+ 50% entre 2000 et 2003) et en taxi (+ 60%) ne saurait s'expliquer par aucune raison médicale rationnelle. Quant aux indemnités journalières versées par l'assurance-maladie, elles s'envolent (+32%) et la Cour note que les sanctions prévues par la réforme ne changeront rien « car elles ne concernent pas les prescriptions hospitalières, à l'origine de 30% des arrêts de longue durée », ce qui en dit long sur l'efficacité de la réforme.

La Cour insiste aussi sur l'inefficacité des caisses et leur coût de gestion prohibitif, puisqu'il s'élève à 10 milliards d'euros -presque autant que le déficit ! Et elle émet des doutes sur la politique du médicament, sur laquelle il y aurait effectivement beaucoup à dire. Toutes ces critiques, techniques et ponctuelles, de la Cour des comptes sont évidemment justifiées. Mais pourtant, à nos yeux, là n'est pas l'essentiel. La Cour réfléchit à telle ou telle difficulté, mais elle ne sort pas -ce n'est d'ailleurs sans doute pas son rôle- du cadre actuel.

La concurrence ou la socialisation : la réforme reste à faire

Il en va de même avec la réforme DOUSTE-BLAZY de ce printemps. Il devient évident pour tous que ce n'est pas la hausse de la CSG (fuite en avant sans fin des recettes), la franchise d'un euro (faire payer le malade et donc diminuer les prestations) et le médecin traitant avec le carnet des malades qui seront à la hauteur des problèmes. Il est clair que la véritable réforme de la sécu n'a pas été faite au printemps et qu'elle est devant nous. Si on refuse de la faire aujourd'hui, il faudra la faire demain lorsque la sécu aura fait faillite. Et ce ne sont pas les effets de manche de M. DOUSTE-BLAZY qui nous rassurent, puisqu'il a déclaré ne pas être surpris par la dérive actuelle et même l'avoir anticipée, d'où sa réforme « qui permettra d'enrayer cette augmentation folle des dépenses de sécurité sociale ». Qu'on nous permette d'en douter.

En réalité, le problème n'est pas de savoir s'il faut payer un euro la consultation ou s'il faut un carnet de santé ou encore développer les médicaments génériques. Le problème est celui du pilotage du système d'assurance-maladie. Or il n'y a que deux modes possibles de pilotage. Le premier, celui vers lequel on va, mais qu'on n'a pas éprouvé encore jusqu'au bout, c'est un pilotage administratif : c'est par exemple le Parlement qui fixe l'évolution obligatoire des dépenses. C'est le rationnement quantitatif, celui de toutes les économies administrées. Il n'y a pas là de demi-mesures et le système étatique aboutit à la socialisation totale de la santé, y compris des professions médicales. C'est ce qui nous attend si l'on continue comme maintenant.

L'autre possibilité, c'est d'utiliser le régulateur du marché et de la concurrence, celui des prix libres et de la libre installation, celui de la concurrence des systèmes de soins comme des caisses d'assurance-maladie. C'est la seule réforme qui préserve la liberté et la dignité de la personne. C'est la réforme libérale que toute la classe politique refuse. Si nous ne choisissons pas cette voie, nous aurons alors forcément l'économie administrée, et la santé socialisée. Il faut un jour ou l'autre choisir : le déficit sans précédent de la sécu nous le rappelle.

L'IMPOT MONDIAL DE JACQUES CHIRAC

Si l'on en croit la presse française, Jacques CHIRAC a fait sensation à la tribune des Nations Unies en lançant l'idée d'un impôt mondial pour lutter contre la pauvreté. Comme l'observe Jean Gilles MAILLARAKIS dans l'Insolent (www.) il n'y a pas un seul journal à l'étranger qui ait consacré une seule ligne à ce qui apparaît chez nous comme révolutionnaire. Et pour cause : l'idée de Jacques CHIRAC est impraticable, inadaptée et surtout très dangereuse pour ceux-là même qu'elle prétend aider : les peuples du Tiers Monde.

Impraticable : depuis longtemps Jacques CHIRAC a pris la tête de la croisade en faveur de la taxe TOBIN ou de son équivalent. Il avait demandé à un groupe de travail, composé « d'experts », de hauts fonctionnaires et d'ONG, et présidé par l'inspecteur général des finances Jean Pierre LANDAU, de préparer un rapport sur cette question. Ce rapport a inspiré le Président. Il vient d'être publié et il est édifiant. Les mesures retenues pour aider au développement et réduire la pauvreté sont celles que Jacques CHIRAC a présentées à l'ONU: une taxe sur les transports aériens et maritimes, une taxe sur les transactions financières, une taxe sur les bénéfices des multinationales, une taxe sur les ventes d'armement et des schémas de contributions volontaires dans certains actes de la vie courante (paiements de factures, achats par cartes de crédits) ou de la déclaration de revenus. C'est ce que M. LANDAU appelle dans le Figaro « des solutions innovantes et solidaires »... Pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté, le rapport précise que les taxes retenues « sont toutes techniquement faisables » mais qu'aucune ne peut être perçue sans une coopération internationale approfondie. Le « techniquement faisable » est d'une habileté suprême, car il laisse de côté le « politiquement concevable ». Pour qu'il y ait impôt mondial, il faut une administration mondiale chargée et de la collecte des fonds et de leur répartition. L'ONU elle-même est-elle en mesure de gérer cette affaire ? Quel type de coopération internationale peut-on envisager entre ceux qui misent sur des impôts et ceux qui croient aux vertus de l'entreprise et de l'échange ?

Inadaptée : en effet on n'a jamais vu des impôts enrichir quelque peuple que ce soit. L'aide financière publique internationale a ruiné les pays plus sûrement que toute autre malédiction. Toutes les études établissent une corrélation étroite entre le montant de l'aide publique reçue par un pays et son degré de pauvreté. Rien d'étonnant : l'argent n'est jamais allé au peuple, mais dans la poche des dirigeants, il a créé la corruption et renforcé les dictatures. Les seules initiatives adaptées à la situation des pays pauvres sont dans le domaine de l'éducation et de la santé : rendre les populations en état de mieux travailler et produire. Il faut aussi compter avec les vertus de la mondialisation : investissements privés étrangers, concurrence dans le commerce mondial, importation de techniques et d'équipements, exportation de travail moins qualifié. Les Etats-Unis ont déjà mis en garde contre « une nouvelle et contre-productive initiative concernant l'aide publique au développement ».

Dangereuse : ici comme ailleurs la solidarité publique et les prélèvements forcés tuent la charité privée et les investissements spontanés. En confiant aux Etats du monde entier le soin du développement économique des pays pauvres, on plonge ceux-ci dans une logique de l'assistanat, et on leur laisse croire que les organisations internationales vont régler leur problème. Ainsi est né le surendettement de ces pays, ainsi se sont multipliées les erreurs d'orientation du FMI, de la Banque Mondiale et autres « machins ». Enfin, le danger est aussi celui de la résurrection des thèses marxistes concernant l'exploitation des pauvres par les riches, l'injustice du marché et du capitalisme.

Jacques CHIRAC devient ainsi « le nouveau Che », comme on dit. Il reçoit le soutien de fantoches comme Lula de Silva, Lagos et l'ineffable Zapatero. Il a droit aux félicitations de Bernard CASSEN et de l'ATTAC. A quand celles de BOVE ?

La France est à nouveau leader des « non alignés », de ceux qui refusent l'impérialisme américain mais tendent la main aux castristes, trotskystes, communistes. Pour faire quoi ?

THERAPIE « ULTRALIBERALE » EN GEORGIE

C'est le Figaro-Economie qui emploie cette expression, sans doute un peu exagérée, mais il est vrai qu'il se passe quelque chose en Géorgie. On se souvient qu'un gouvernement réformateur avait été porté au pouvoir après une décennie de misère, de corruption et de néo-soviétisme avec CHEVARNAZE, sous la direction du Président Mikhaïl SAAKACHVILI, à la suite de la révolution de la rose, à l'automne 2003. Or il se trouve que le ministre de l'économie, en poste depuis juin, Kakha BENDOUKIDZE souhaite mener une politique libérale en rupture avec le passé.

Première réflexion sympathique : il assure qu'il quittera son poste avant le 1^{er} juillet 2007, car à ce moment-là « les réformes seront si avancées que le pays n'aura plus besoin d'un ministère du développement économique ». Ensuite, il s'est employé à éliminer quantité de réglementations, il est vrai fort nombreuses, tandis que « les inspecteurs trop zélés sont congédiés, les impôts réduits à des niveaux encore jamais vu et avec la privatisation de la majorité des biens d'Etat ».

C'est ainsi que les investisseurs pourront acheter aussi bien « une salle de sports, une clinique de proctologie, que l'aéroport international de la capitale TBILISSI ». On va vendre aux enchères l'Hôtel de la monnaie et la salle de concert nationale. Mais pas question, comme dans certains pays, de vendre aux amis et à l'ancienne nomenklatura. Aucune « propriété publique ne sera vendue à bas prix à des investisseurs privilégiés, assure-t-il : celui qui paie le plus gagnera ».

Son credo, selon un entretien avec l'AFP : « Nous avons un pays très pauvre qui veut parvenir à une croissance économique durable très rapidement. On peut seulement y arriver à travers la libéralisation de l'économie. Il faut que ce soit plus facile de faire des affaires en Géorgie que dans les autres pays, de manière à ce que les inconvénients que vous pouvez rencontrer soient compensés par moins de bureaucratie, des petits impôts, un système judiciaire transparent ».

En particulier le système fiscal sera simplifié et allégé. Au lieu des 23 taxes actuelles, il n'y en aura plus que 8 et le niveau d'imposition des revenus va être réduit : l'impôt sur le revenu passera de 20% -ce qui est déjà faible- à 12% et « les conflits seront soumis à un arbitrage indépendant pour protéger les contribuables des abus des inspecteurs » affirme le ministre.

L'objectif est de faire de la Géorgie, d'ici trois ans, l'économie la plus libérale d'Europe. Pour l'instant, on n'en est qu'au stade des promesses et du début des réformes. Et le pays revient de très loin en matière d'interventionnisme, de corruption et de pauvreté. Tout est à faire. Les infrastructures sont délabrées et les coupures de courant encore fréquentes, sans parler du conflit armé récent, entretenu par la Russie, en Ossétie du sud. Et l'Ossétie du nord, où s'est produit le drame de la prise d'otage des enfants, n'est pas loin, de même que la Tchétchénie. Cela fait beaucoup de handicaps. Mais il faut bien le dire, au moins au niveau des déclarations d'intentions : nous préférons l'évolution actuelle de la Géorgie à celle de la Russie, qui s'enfonce peu à peu dans le retour à la dictature néo-soviétique, qui renoue avec le tsarisme au point de menacer... la Géorgie.

CORSE : DE CHARYBDE EN SCYLLA

Les deux célèbres gouffres se sont déplacés géographiquement : ils séparent désormais la Corse du continent. Charybde, c'est la peste communautariste. Scylla, c'est le choléra syndicaliste. Dans cette affaire de la SNCM, on a affronté successivement les revendications pour la « corsisation » du personnel de la société, avec pour arrière plan le terrorisme nationaliste puis l'impérialisme syndical qui paralyse depuis plusieurs semaines les bateaux de la compagnie. Qu'il s'agisse de la STC (Société des travailleurs corses) ou de la CGT, les syndicalistes se moquent totalement et des consommateurs et de l'entreprise et du droit du travail. Il est remarquable que 15 grévistes au total arrivent à neutraliser 7 bateaux : que font les autorités publiques chargées de faire respecter les règles à l'intérieur desquelles s'exerce le droit de grève ? Moins les syndicats sont représentatifs, plus leurs actions sont violentes et plus ils terrorisent les usagers et les entrepreneurs.

Tout cela ne se produirait peut-être pas, ou du moins pas avec cette intensité, si la SNCM était une entreprise comme une autre, destinée à disparaître sous les coûts mortels des syndicalistes irresponsables. Mais la SNCM est une entreprise d'Etat, en déficit bien sûr et vivant de subventions (20 millions d'euros de déficit en 2004). Avec la SNCM les relations « sociales » sont au fond du gouffre.

EUROPE : LE « OUI DE COMBAT » DES SOCIALISTES

Après Lang, après Hollande, voici Jospin : les caciques du PS se prononcent pour le oui. Avec une insistance d'autant plus grande que chez les militants et dans certaines fédérations (dont la très puissante fédération du Nord) la majorité penche en faveur du non. Laurent Fabius avait mis les pieds dans le plat, mais sa position était tellement liée à ses ambitions présidentielles qu'elle n'avait pas beaucoup de signification.

Tout au contraire, les arguments avancés par les partisans du oui sont bien plus significatifs, et devraient inspirer aux libéraux la plus grande des méfiances sur le sujet.

Attardons-nous principalement à la position de François HOLLANDE, qui prône un « oui de combat ». Dans un entretien au Monde, le premier secrétaire du PS affirme qu'en votant oui à la constitution, il défend l'identité du PS et que le projet de constitution comprend des « avancées » et « aucun recul ». Ce qui est en jeu « c'est l'avenir de l'Europe ». « Compte tenu de la force électorale que représente le PS aujourd'hui, c'est sa position qui décidera du sort du référendum et permettra donc à l'Europe de franchir une étape nouvelle ou provoquera un blocage durable. C'est dire si notre débat est grave ».

Si le texte était rejeté, « il y aurait bien une crise, si, après deux ans de travail en commun, l'accord de tous les chefs d'Etat et de gouvernement, la France devait déchirer un texte qui constitue un progrès par rapport aux traités existants, puisqu'il dote l'Europe d'une Charte des droits fondamentaux, d'une possibilité de coordination économique au sein de la zone euro et qu'il donne enfin un fondement juridique aux services publics. Bref, il s'agit de savoir si nous montons d'un cran et prenons cet acquis ou si nous redescendons au bas de l'échelle ». Voilà des acquis dont les libéraux se passeraient bien.

« Il s'agit aussi, pour le PS, de savoir s'il s'isole de tous ses homologues européens et rejette d'un revers de main le soutien de la confédération européenne des syndicats au traité constitutionnel. Il y aurait alors une double crise : européenne et socialiste. Car, au-delà du traité lui-même, les socialistes doivent être fidèles à leur histoire. Ce sont eux qui, depuis vingt ans, ont pris les décisions majeures pour l'Europe (...). Nous avons aussi un devoir de fidélité vis-à-vis du parti socialiste européen (...). Tous les partis d'Europe nous demandent de travailler avec eux dans cette nouvelle Constitution ».

Quant aux Verts, par la voix de Daniel COHN-BENDIT, ils assurent qu'ils feront « campagne pour que les militants socialistes disent oui à la constitution ». Et le leader de mai 68 d'ajouter que ce texte confère au Parlement le pouvoir de légiférer dans tous les domaines et « parce que, pour se battre pour l'Europe sociale, il vaut mieux prendre la constitution que la rejeter. C'est elle, par exemple, qui donne une base juridique nécessaire pour imposer les services publics ». Voilà qui achève de nous convaincre : il faut voter oui pour défendre l'Europe sociale telle que la souhaite M. COHN-BENDIT.

Certes, nous sommes conscients que les rangs du non ne sont pas tous constitués de libéraux et que certains votent non pour de mauvaises raisons (laissons de côté les choix purement tactiques comme ceux de Laurent FABIUS). Mais une étude approfondie des déclarations des partisans du oui à gauche, des verts aux socialistes de tous les pays d'Europe en passant par les syndicalistes, nous montre que cette constitution n'est guère libérale, puisque les uns et les autres, tous étatistes et interventionnistes, s'en satisfont. Quant à ceux qui, à droite, votent oui, s'ils défendent la constitution, c'est du bout des lèvres et jamais en avançant en sa faveur un argument libéral, qu'ils seraient bien en peine d'y trouver d'ailleurs. Pour le moins, reconnaissons que toutes ces déclarations nous incitent à être méfiants et à y réfléchir à deux fois. Cet enthousiasme pour la constitution de la part des socialistes et des syndicalistes européens nous inquiète.

VIEILLE EUROPE ET NOUVELLE EUROPE

La première journée de l'Université d'Eté des Nouveaux économistes (lundi 30 août 2004), consacrée à « L'entrepreneur, acteur d'une Europe en transition », s'ouvrait par l'intervention du Professeur Enrico Colombatto de l'Université de Turin, directeur de l'Icer (International Center for Economic Research). Ce spécialiste d'économie internationale considérait le futur des pays de l'Est entrés récemment dans l'Union.

Enrico Colombatto : Le futur des pays de l'Est entrés récemment dans l'Union

La nouvelle Europe est celle de l'Union élargie. Les rapports Est-Ouest vont être influencés par l'activité de trois groupes de pays. D'abord les pays décideurs que sont l'Allemagne, la France et le Royaume Uni -même si la classe politique anglaise ne manifeste pas véritablement d'enthousiasme vis-à-vis de l'Union. Ensuite les autres pays de l'Europe des quinze. Ils forment des groupes d'intérêt constitués par des bureaucrates et des politiciens ayant acquis des positions privilégiées et bien consolidées. Dans cette situation les trois pays décideurs peuvent faire ce qu'ils veulent, pourvu qu'ils respectent ces « rent-seekers » que sont les bureaucrates et les politiciens.

Enfin, le troisième groupe de pays, constitué par les nouveaux entrants, doit faire face aux défis suivants : renforcer, intensifier, multiplier le flux des subventions et transferts de l'Ouest à l'Est ; augmenter les rentes des bureaucrates de l'Est ainsi que de certains producteurs grâce à la réglementation et à la centralisation de l'UE. Autant de défis qui s'adressent tant à la classe entrepreneuriale qu'aux nouveaux bureaucrates de l'Union.

Les nouveaux entrepreneurs de l'Europe élargie

Il y a beaucoup d'entrepreneurs à l'Est qui peuvent profiter de la réglementation occidentale en produisant à l'Est et en vendant à l'Ouest. Certains chefs d'entreprises peuvent se comporter comme des « rent-seekers » en soutenant, voire en encourageant, une réglementation plus intensive et plus accablante. Ce qui expliquerait pourquoi les leaders de l'Est ne s'opposent pas d'une façon très convaincante aux processus d'harmonisation et de réglementation qui a lieu et qui aura lieu à Bruxelles. Le problème pour ces entrepreneurs est de sauvegarder leurs privilèges plutôt que de se battre contre l'harmonisation et la réglementation.

Un autre problème a trait à la faiblesse institutionnelle des pays de l'Est. Des garanties telles que le respect des droits de propriété, la taxation modérée, une réglementation faible ou nulle (ce qui est plutôt du ressort de l'utopie !) sont indispensables pour être compétitif sur le marché mondial, où se déroulera la vraie concurrence dans les années à venir. Or, l'Europe centrale et orientale n'est pas prête à « envahir » le marché américain, ni même à se battre sur le marché asiatique. Pour que les institutions évoluent dans un sens favorable, il faudrait que l'organisation de l'Union Européenne y soit favorable. Mais cette organisation est dominée par les bureaucrates, qui gèrent un système de transferts et de subventions, qui imposent des rigidités à travers l'ancrage à l'Euro, rendant illusoire des changements institutionnels. Pourquoi les bureaucrates se comportent-ils de cette façon ?

Les nouveaux bureaucrates de l'Europe élargie

Les bureaucrates ne profitent pas des résultats mais du processus de négociation. Et les négociations qui se tiendront entre bureaucrates de l'Est et bureaucrates de l'Ouest pourraient avoir pour effet un ralentissement du processus de libéralisation économique. S'en suivrait un renforcement du rôle de

l'Etat, soit à Bruxelles soit dans les pays de l'Est, puisque le partenaire naturel d'un Etat centralisé est l'Etat dans le pays d'origine et non l'individu. Tandis que les pays décideurs, et leurs satellites, imposeront une réglementation de plus en plus accablante, les rent-seekers de l'Est demanderont et obtiendront d'importantes subventions ciblées. Le nombre de fonctionnaires de l'Est occupant des postes clés dépendra quant à lui de l'appui politique que les pays de l'Est auront consenti aux pays décideurs de l'Europe de l'Ouest.

Finalement, on retrouve une Europe à deux vitesses, non du fait de la dimension du PNB ni de son taux de croissance, mais eu égard à des jeux politiques entre les pays décideurs, les pays satellites, et les nouveaux entrants de l'Europe centro-orientale cherchant à acquérir des positions importantes en satisfaisant les pays forts. Toutefois, certaines interrogations subsistent à cet égard.

Si nous connaissons assez bien le stéréotype du bureaucrate ou du politicien occidental, le politicien ou le bureaucrate d'Europe centrale, formé à l'école communiste ou à l'école soviétique, est plus difficile à appréhender. Il semble toutefois que le bureaucrate venant de l'Est n'est pas prêt de façon technique ni mentale à parler et à négocier avec l'eurocrate venant de Bruxelles, de Paris, de Berlin ou de Rome. Ils parlent des langages différents et ont des idées différentes sur le rôle de la bureaucratie et des hommes politiques. Cela devrait certainement contribuer à renforcer des tensions et à provoquer des accrochages supplémentaires dans le futur. De plus, ils ne travaillent pas en équipe. A ce titre le bureaucrate de l'Est peut-être qualifié d'individualiste, de rent-seeker à court terme. Or, en Europe, le jeu d'équipe est fondamental. L'équipe italienne est très faible, l'équipe française est beaucoup plus forte, tout le monde joue en équipe.

Finalement, il apparaît que les pays de l'Est ne sont pas prêts à dialoguer, ni à agir rapidement pour répondre aux initiatives lancées et conçues à Bruxelles. Ils réagiront toujours avec une semaine de retard, ce qui est beaucoup dans une Europe où les règles sont faites très rapidement. Aussi, les gens seront très déçus et vont poser des problèmes importants au fonctionnement de la bureaucratie européenne. Et c'est heureux ! Il faut à ce titre envisager une période de tension pour une quinzaine d'année environ, tensions qui seront assouplies et affaiblies par les subventions et la vente de rentes de l'Europe des Quinze aux Dix qui nous ont rejoints. Dans quinze ans peut-être, grâce aux nouvelles générations, l'Union européenne centralisée et bureaucratique aura montré ses limites.

AU SOMMAIRE DU N°806 :

EDITORIAL : La réforme de l'Etat pp. 1-2

CONJONCTURE : « La plus forte dégradation financière de l'histoire de la Sécu » pp. 2-3

ACTUALITÉ QUI NOUS FAIT RÉFLÉCHIR : L'impôt mondial de Jacques Chirac p. 4 – Thérapie « ultralibérale » en Georgie p. 5 – Corse : de Charybde en Scylla p. 5 - Europe : le « oui de combat » des socialistes p. 6.

SPÉCIAL UNIVERSITÉ D'ÉTÉ : Vieille et Nouvelle Europe pp. 7-8

ABONNEMENT DE 1 AN (40 Numéros) : €35.00.

ABONNEMENT DE SOUTIEN (UN AN) : €95.00.

LIBERTE ECONOMIQUE ET PROGRES SOCIAL

35 Avenue Mac Mahon - 75017 PARIS - Tél. : 01 43 80 55 18

www.libres.org